

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-

20461X

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 752 Société : Q. A. T1

Actif  Pensionné (e)  Autre :

Nom & Prénom : SLITINE EL GHARBI MOULAY M'HAMED

Date de naissance : 11/7/1943

Adresse : RES. LES JOYAUX DE Bouskoura, VILLE Verte  
Bouskoura - CASABLANCA

Tél. : 06.68.41.92.20 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 24/04/2024

Nom et prénom du malade : SLITINE EL GHARBI MOULAY M'HAMED 80 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Cégiem  Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie

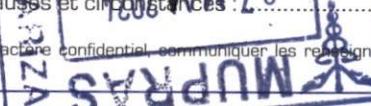
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent (e) : 



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/05/2021	5			<i>[Signature]</i> DR. BAPTISTE Baptiste Casablanca

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>S.E PHARMACIE GOLF CITY</i> Centre Commercial Bouskoura Guéliz NDC N°9-Bouskoura - Casablanca Tél: 0522 59 07 09 INPE: 092079649	26/05/2021	198,50

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

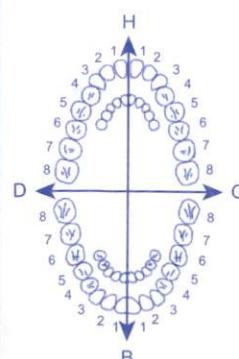
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**ODF PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	00000000	00000000
B	35533411	11433553

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

# Docteur Tawfik Jellal

## Ophthalmologiste

Diplômé de faculté de Médecine de Paris  
Ex Résident de l'Institut du glaucome de la  
Fondation de l'hôpital Saint-Joseph à Paris.  
Membre de l'Institut Européen du Glaucome

### MALADIE ET CHIRURGIE DES YEUX

- \* Angiographie
- \* Laser
- \* Champ Visuel Automatisé
- \* Lentilles de contact



# الدكتور توفيق جلال

خريج كلية الطب بباريس  
اختصاصي في أمراض وجراحة العيون  
تصوير الأوعية - علاج بالليزر  
المجال البصري الآلي  
العدسات اللاصقة

### Agrée pour permis de Conduire

Casablanca le : ..... 24/06/2023

RIMAPHARMA  
PVC : 89,00 DH

RIMAPHARMA  
PVC : 89,00 DH

Dr. Tawfik Jellal

Dans la ligne

89,00x2  
Visim lux  
148,50



37

3004

STE PHARMACIE GOLF CITY  
Centre Commercial Bouskoura Golf City  
RDC N°9-Bouskoura - Casablanca  
Tél: 0522 59 07 09  
INPE: 092079649

Dr. TAWFIK JELLAL  
OPHTHALMOLOGISTE  
24, Rue Bagdad  
Casablanca

24, Rue Bagdad (Angle Rue d'Agadir et Mustapha El Maâpi) 1er Étage - Casablanca

Tél.: 05.22.20.94.31 - Urgence : 212 (0) 6 61 14 77 24 Email.:tawfikjellal@hotmail.fr

24 زنقة بغداد (زاوية زنقة أكادير ومصطفى المعاني) الطابق الأول - الدار البيضاء / الهاتف: